

DEPARTEMENT
DES
YVELINES

MAIRIE D'EVECQUEMONT

N° 15/25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

SEANCE ORDINAIRE du 4 avril 2025

Autorisation de travaux et
demande de subvention

DETR :

Création de 3 terrains de
boules et pose d'une
clôture autour de l'aire de
jeux située rue de
l'Ermitage

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 4 avril à 19h00, le Conseil Municipal d'EVECQUEMONT, légalement convoqué en date du 24 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe NICOLAS, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1984, la séance a été publique.

Etaient présents : Mme B. ASSAUD, M. L. HABIB DAHOU, M. T.LADREYT, M. JC. BARRAS, Maires adjoints
Mme S.BELLARD FARRELL M. V. BRACQUART,
Mme E. BRAY, Mme C.CAUBET, Mme S. CORNU, M.FURNAL,
Conseillers

Membres en exercice :

Absents :

Mme C.JEAN ANGELE a donné pouvoir à Mme C.CAUBET
M. T. ANDRO a donné pouvoir à M.C. NICOLAS
M. N.HERNANDEZ a donné pouvoir à B. ASSAUD

14

Madame Béatrice ASSAUD est élue secrétaire de séance

Présents :

11

VU Le code général des collectivités territoriales ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant les projets nommés ci-dessous :

Votants :

14

- . **Création de 3 terrains de pétanque**
- . **Pose d'une clôture autour de l'aire de jeux située rue de l'Ermitage**

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la dotation d'équipement des territoires ruraux, soit 20% du montant hors taxe des travaux plafonné à 390 000.00 € HT pour la catégorie « Amélioration de la qualité de l'accès aux services publiques ».

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité (13 voix pour, 1 abstention) :

- **ADOPTE** les projets susnommés : création de trois terrains de pétanque et pose d'une clôture autour de l'aire de jeux,
- **AUTORISE** le maire à faire exécuter les travaux susnommés,
- **DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2025,
ET
- **S'ENGAGE** à financer l'opération de la façon suivante :

Montant estimé des travaux.....	26 625.55 € HT
Subvention DETR estimée 20 %.....	5 325.11 € HT
Fond de concours 50%.....	13 312.78 € HT
Reste à charge communal 30%.....	7 987.66 € HT

N° 15/25

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée,
- **DEMANDE** l'autorisation pour démarrer les travaux par anticipation,
- **Dit** que la dépense sera inscrite au Budget 2025.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte pour son affichage et sa transmission à la Préfecture de Versailles

Christophe NICOLAS
Maire d'Evécquemont



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Nicolas', is written over the official seal.